



BREF

ILE-DE-FRANCE

Bulletin mensuel d'informations sur le marché du travail

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi à la recherche d'un contrat à durée indéterminée et à temps plein (catégorie 1 de l'ANPE) s'est poursuivie en Ile-de-France au cours du mois d'août (-0,5%), alors qu'elle marquait une pause en France métropolitaine.

En un an, le recul de la demande d'emploi régionale atteint -13,9%, soit 3,7 points de mieux qu'au niveau national.

La baisse récente du chômage a, notamment, bénéficié aux chômeurs de longue durée (DELD), inscrits à l'ANPE depuis un an ou plus.

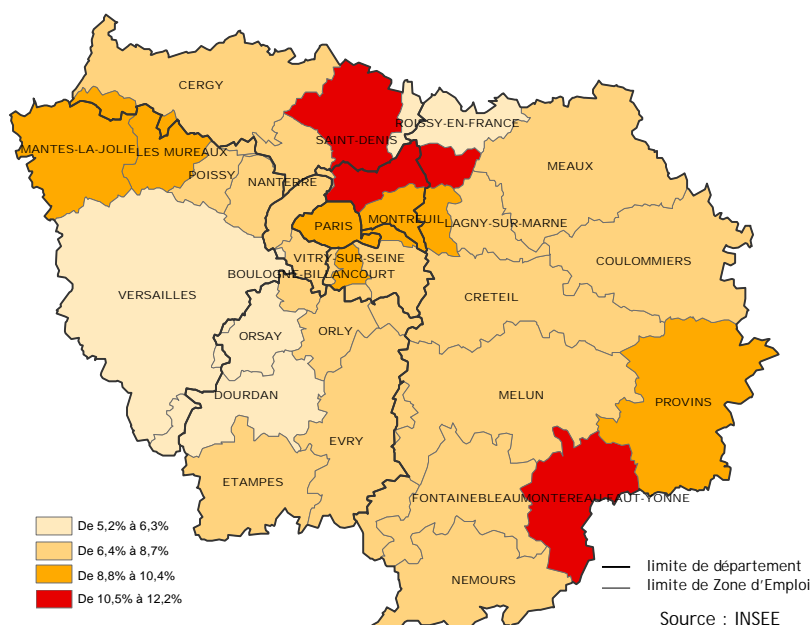
En un an, la diminution de la DELD est identique, en Ile-de-France, à celle enregistrée pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, alors qu'en France métropolitaine elle a été plus lente (-8,2%).

La part de la DELD dans le total de la demande d'emploi reste, certes, un peu supérieure à la moyenne nationale (33,6% contre 32,6%), mais les deux chiffres ont tendance à se rapprocher.

Les cadres continuent à être la catégorie socioprofessionnelle qui profite le plus de la reprise de l'emploi, avec, toutefois, des différences marquées suivant les métiers. L'amélioration est très nette pour les informaticiens, elle l'est beaucoup moins pour les nombreux cadres dirigeants inscrits à l'ANPE.

La reprise de l'emploi salarié dans le secteur privé s'est confirmée au second trimestre 2006 (+16 000 emplois en trois mois). Elle explique largement la baisse de la demande d'emploi. Le nombre de salariés franciliens dépasse aujourd'hui le point haut atteint en juin 2002.

Taux de chômage par zone d'emploi au deuxième trimestre 2006



LES CHIFFRES D'AOÛT 2006 EN ILE-DE-FRANCE

Demandeurs d'emploi en fin de mois (cat.1) : 456 209

Evolution sur 1 mois (CVS) : - 0,5 %

Evolution sur 1 an : - 13,9 %

Part des femmes dans les demandeurs d'emploi : 48,1 %

Part des chômeurs de longue durée : 33,6 %

Part des moins de 25 ans : 11,4 %

Taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2006 :

Ile-de-France : 8,5 %

France : 9,0 %

SOMMAIRE

Les évolutions récentes du marché du travail	page 2
Le chômage des cadres	page 3
L'emploi salarié du secteur privé en 2005	page 4
Les évolutions récentes de l'emploi salarié	page 5
La validation des acquis de l'expérience (VAE)	page 6

y Le recul du chômage se poursuit en août

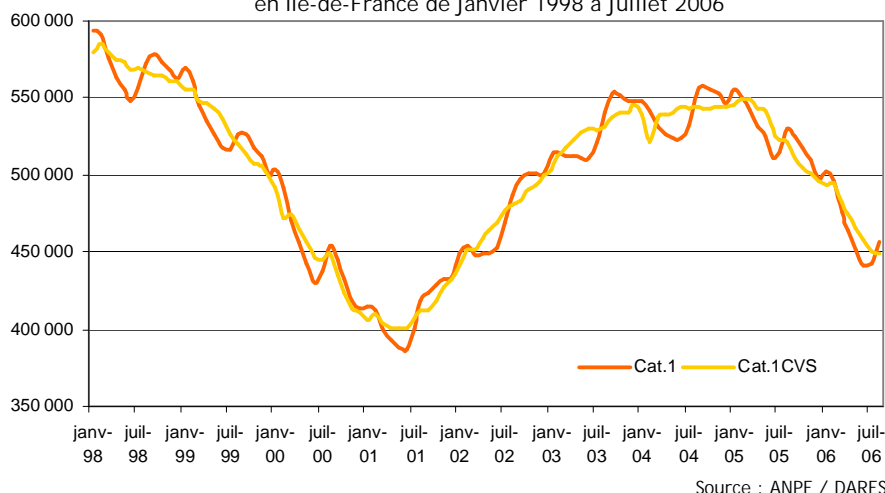
En août 2006, 456 209 demandeurs d'emploi à la recherche d'un contrat à durée indéterminée et à temps plein (catégorie 1) étaient inscrits à l'ANPE en Ile-de-France. En données corrigées des variations saisonnières, la baisse du nombre de chômeurs franciliens s'est poursuivie dans la région alors qu'elle marquait une pause en France métropolitaine (-0,5% contre +0,0%).

Le recul du nombre de demandeurs d'emploi se constate dans la plupart des départements franciliens, excepté les Hauts-de-Seine où on enregistre une progression de +0,2% en août. Ce département reste néanmoins celui qui a connu la baisse la plus importante de la demande d'emploi en un an (-14,6%). En Seine-et-Marne, où la baisse annuelle, bien que conséquente, est la plus faible (-12,6%), le nombre d'inscrits à l'ANPE diminue de -0,7% en août. Le Val-d'Oise enregistre la baisse mensuelle la plus élevée (-1,0%).

En un an, le recul du nombre de chômeurs franciliens atteint -13,9%, soit 3,7 points de mieux que la France métropolitaine.

L'évolution de la demande d'emploi de catégorie 1 reste donc bien orientée. En revanche, le nombre d'inscrits à l'ANPE à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, ayant travaillé plus de 78 heures durant le mois (catégorie 6) enregistre une hausse de +0,5% (+0,6% au niveau national). Au total, la demande d'emploi de catégorie 1+6 diminue de -0,3%.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 en Ile-de-France de janvier 1998 à juillet 2006



y Une tendance identique pour la demande d'emploi de longue durée

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) se poursuit au mois d'août 2006, avec un repli de -0,5%. Cette diminution fait suite à trois mois de baisse particulièrement sensible, de l'ordre de -1,5% à -2,0% chaque mois.

La baisse annuelle est donc identique à celle enregistrée pour l'ensemble des chômeurs franciliens (-13,9%), alors que, en général, les demandeurs d'emploi de longue durée rencontrent plus de difficultés à retrouver un emploi. Ce phénomène se vérifie, d'ailleurs, en France métropolitaine, où le recul de la DELD est limité à -8,2% en un an, contre -10,2% toutes durées confondues. La part de la DELD dans le total reste néanmoins un peu supérieure en Ile-de-France à ce qu'elle est en moyenne nationale.

y Des mouvements plus nombreux en août

Le nombre d'inscriptions à l'ANPE connaît un rebond au mois d'août. Néanmoins, en un trimestre, le nombre d'entrées au chômage est en baisse (-1,4%) et en cumul annuel, on observe également une tendance à la baisse des inscriptions (-3,1%).

Depuis le début de l'année, on constate une moyenne mensuelle de 70 000 inscriptions à l'ANPE. Pour la même période de 2005, ce chiffre était de l'ordre de 73 000. La décreue du nombre d'entrées au chômage est donc très nette.

Le nombre de sorties de l'ANPE est en progression (+2,8%) au mois d'août. Ce résultat confirme la progression du nombre des sorties au cours des douze derniers mois (+3,8%). En particulier, les reprises d'emploi ont nettement progressé, avec +8,3% en un an.

Demandeurs d'emploi à la fin du mois d'août 2006	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Ile-de-France	France
Taux de chômage (données au 2 ^{ème} trimestre 2006)	9,5%	7,2%	6,6%	6,7%	8,1%	12,1%	8,3%	9,0%	8,5%	9,0%
DEFM catégorie 1 (données brutes)	101 304	40 603	44 236	35 773	58 371	78 499	48 376	49 047	456 209	2 183 431
Evolution sur 1 mois (CVS)	-0,5%	-0,7%	0,0%	-0,8%	0,2%	-0,6%	-0,2%	-1,0%	-0,5%	0,0%
Evolution sur 1 an	-14,3%	-12,5%	-13,6%	-14,6%	-14,6%	-14,3%	-13,1%	-13,3%	-13,9%	-10,2%
Part des femmes	48,2%	49,5%	47,3%	48,2%	48,3%	47,5%	47,9%	47,9%	48,1%	49,5%
Part des chômeurs de longue durée	37,4%	29,4%	32,4%	27,6%	34,4%	34,6%	31,5%	34,3%	33,6%	32,6%
Part des moins de 25 ans	6,1%	17,0%	13,3%	14,2%	9,1%	12,5%	12,0%	14,3%	11,4%	17,4%
Demandeurs d'emploi indemnisés (1)	106 812	43 808	46 976	37 597	58 079	69 551	49 216	45 947	457 986	2 369 000
Taux de couverture (2)	59,1%	64,4%	65,7%	65,0%	62,4%	59,5%	62,2%	61,7%	61,7%	61,0%

Sources : INSEE, DARES / ANPE, GARP

(1) Il s'agit des bénéficiaires de l'assurance chômage et des allocations de solidarité (ASS et allocation d'insertion), hors allocations de préretraite et de formation.
 (2) Le taux de couverture est le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés rapporté à l'effectif potentiellement indemnisable, à savoir la somme des demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories 1 à 3 et 6 à 8, ainsi que les personnes indemnisées dispensées de recherche d'emploi.

y Une demande d'emploi « cadres » en très nette baisse

A fin août 2006, 73 500 demandeurs d'emploi de catégorie 1 sont inscrits à l'ANPE dans un métier de cadre en Ile-de-France. Très fortement marqué par le retournement de conjoncture de juin 2001, le chômage des cadres est, depuis août 2004, en constante diminution. Celle-ci s'est accentuée durant ces 12 derniers mois : -18,7%, soit -17 000 cadres demandeurs d'emploi (-13,9%, toutes qualifications confondues).

La diminution de la demande d'emploi a surtout bénéficié aux moins de 30 ans (-24,8%) et aux hommes (-19,2%). Elle s'explique à la fois par une nette baisse des inscriptions à l'ANPE et par une augmentation des taux de sortie.

Le chômage de longue durée des cadres est aussi en net recul : -19,3% contre -13,9% pour l'ensemble des qualifications. Sa part dans la demande d'emploi reste, cependant, forte (36,7% contre 33,6% pour l'ensemble des qualifications). Elle est largement plus élevée qu'il y a cinq ans (28,4% en août 2001).

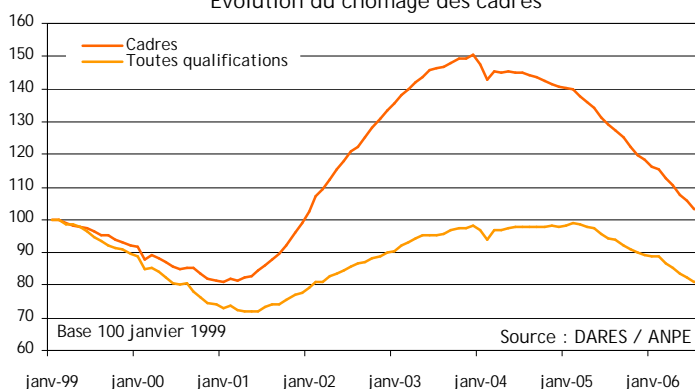
La demande d'emploi des cadres est très localisée à Paris, dans les Hauts-de-Seine et dans l'est des Yvelines, là où sont situés les emplois de cadres. Paris, qui représente plus de 30% de la demande d'emploi, enregistre la plus forte baisse (-20,1% en un an), mais reste le département où le chômage de longue durée des cadres est le plus présent (38,4% de la demande d'emploi).

y Une amélioration généralisée à l'ensemble des métiers de cadres

Quatre familles professionnelles regroupent les trois quarts des demandeurs d'emploi : cadres commerciaux, cadres administratifs, informaticiens et dirigeants d'entreprise.

La baisse annuelle de la demande d'emploi n'est pas homogène entre ces métiers. Elle est plus importante chez les informaticiens (-28,6%) et bien moindre pour les dirigeants d'entreprise (-2,3%). Ces derniers avaient, pourtant, connu une très forte

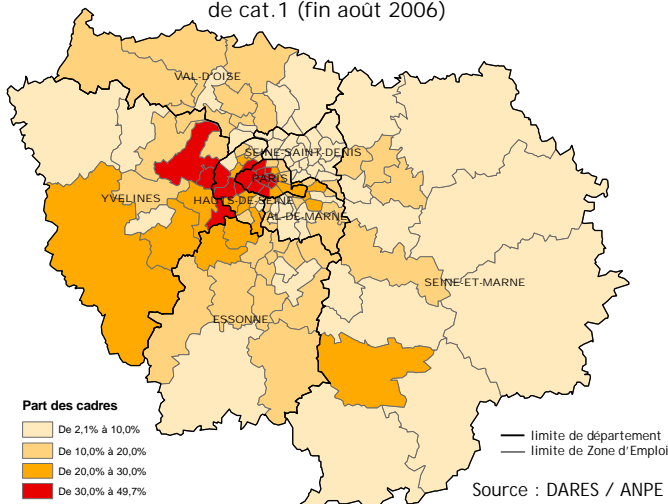
Evolution du chômage des cadres



Répartition de la DEFM "cadres" par principales Familles Professionnelles (cat1)	Août 2006	Evolution d'août 2005 à août 2006	Evolution d'août 2001 à août 2006
Cadres commerciaux et technico-	23 685	-17,0%	14,4%
Cadres administratifs	13 458	-22,1%	28,0%
Informaticiens	10 140	-28,6%	56,7%
Dirigeants d'entreprises	7 111	-2,3%	133,6%
Personnels d'étude et de recherche	3 772	-21,9%	24,7%
Professionnels du droit	3 289	-13,9%	21,2%
Ingenieurs et cadres techniques de l'industrie	2 782	-21,0%	-1,9%
Cadres du bâtiment et des travaux publics	2 503	-16,9%	-11,9%
Cadres de la fonction publique	2 324	-8,9%	69,6%
Cadres de la banque et des assurances	2 081	-19,9%	21,2%
Cadres des transports et navigants de l'avia-	919	-16,5%	13,7%
Medecins et assimilés	748	-15,5%	7,5%
Techniciens et cadres de l'agriculture	687	-15,5%	29,1%
Total des Familles Professionnelles Cadres	73 499	-18,7%	28,3%

Source : DARES / ANPE

Part des demandeurs d'emploi « cadres » dans la DEFM de cat.1 (fin août 2006)



Source : DARES / ANPE

y Une nette hausse des offres d'emploi déposées à l'ANPE

augmentation de leur chômage au cours des années précédentes.

Le niveau de la demande d'emploi reste, toutefois, nettement supérieur à celui de 2001 dans la plupart des familles professionnelles de cadres.

Mais deux métiers font exception. Les cadres du bâtiment et des travaux publics, ainsi que les ingénieurs et cadres techniques de l'industrie sont, aujourd'hui, moins nombreux à être inscrits à l'ANPE qu'il y a cinq ans.

Le nombre des offres d'emploi déposées à l'ANPE est en nette hausse : +19,8% en glissement annuel (+4,1% pour l'ensemble des qualifications). Les contrats les plus stables progressent davantage : +26,1% pour les CDI, nettement majoritaires (71% des offres), contre -11,3% pour les contrats de moins de 3 mois. De fortes progressions sont enregistrées dans les secteurs du conseil et assistance et des services opérationnels, qui représentent, à eux seuls, les deux tiers des offres.

y Une croissance plus rapide qu'en France métropolitaine

Pour la première fois depuis 2001, le solde annuel régional de l'emploi salarié dans le secteur privé non agricole est positif en 2005 (source GARP/UNEDIC, résultats provisoires). Avec une augmentation de +1%, l'Ile-de-France fait mieux que la tendance nationale (+0,7%). Le retournement conjoncturel, amorcé fin 2004, a permis la création nette de près de 40 000 emplois durant l'année, ce qui porte le total régional à 3 946 600 salariés.

y Un grand dynamisme de l'emploi en petite couronne

Les évolutions 2005 font apparaître quatre sous-ensembles départementaux.

Paris, seul département pour lequel le solde des emplois est négatif, connaît encore une diminution de -0,8% de ses effectifs salariés, après les très mauvaises années 2003 et 2004.

Les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis sont les départements les plus dynamiques en terme de création d'emploi, avec des évolutions respectives de +2,8% et +2,6%. Les gains d'emplois enregistrés dans ces deux départements représentent plus de la moitié du solde positif régional.

Le Val-de-Marne, les Yvelines, et le Val-d'Oise ont un taux d'augmentation un peu plus élevé que la moyenne régionale.

Les deux autres départements de la grande couronne – Seine-et-Marne et Essonne – connaissent une évolution conforme à la moyenne régionale.

y Des gains d'emploi dans le tertiaire et dans la construction

En volume, la très grande majorité des emplois créés l'ont été dans le secteur tertiaire. Ainsi, les services opérationnels et le conseil et assistance ont-ils gagné plus de 30 000 postes à eux deux dans l'année (respectivement +15 600 et +14 900) suivis par le commerce de gros, avec près de 6 000 nouveaux emplois. De même, après plusieurs années de baisse, la construction enregistre une

forte hausse de ses effectifs (+2,4%).

A l'opposé, les secteurs d'activité qui ont vu leurs effectifs diminuer en 2005 sont plus hétérogènes. Ainsi, même si la majorité des pertes d'emploi est due à l'industrie, certaines activités du tertiaire y participent également.

L'industrie pharmaceutique, avec un déficit de 6 450 emplois

(soit -11,4 %), est le secteur qui a le plus perdu en volume et en pourcentage. Le secteur de l'édition et de l'imprimerie perd également plus de 2 700 emplois, les industries des biens d'équipement électriques plus de 1 900.

Au total, parmi les cinq secteurs les plus représentés en Ile-de-France, seuls les services financiers ont perdu des emplois au cours de l'année.

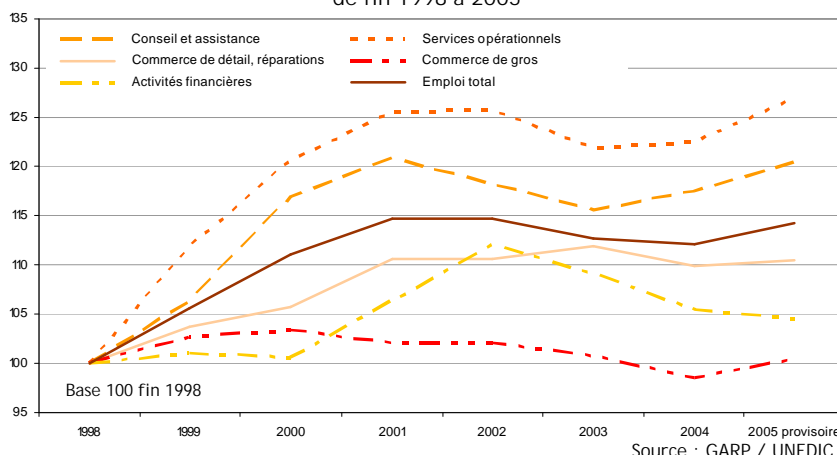
Evolution de l'emploi salarié du secteur privé non agricole en 2005

Départements	Secteurs d'activités	Solde total
Ile-de-France	Services opérationnels	39 616
	Conseils et assistance	
	Industries pharmaceutiques	
	Edition/Imprimerie	
Hauts-de-Seine	Conseils et assistance	21 137
	Commerce de gros	
	Industries pharmaceutiques	
	Edition/Imprimerie	
Seine-Saint-Denis	Services opérationnels	9 177
	Transports	
	Commerce de détail	
	Commerce/Réparation auto	
Yvelines	Conseils et assistance	6 557
	Postes et télécommunications	
	Commerce/Réparation auto	
	Education	
Val-de-Marne	Services opérationnels	4 157
	Construction	
	Conseil et assistance	
	Métallurgie	
Val-d'Oise	Services opérationnels	3 481
	Construction	
	Biens d'équipement électriques	
	Transports	
Essonne	Services opérationnels	2 934
	Postes et télécommunications	
	Biens d'équipement électriques	
	Edition/Imprimerie	
Seine et Marne	Services opérationnels	2 782
	Commerce de détail	
	Activités associatives	
	Transports	
Paris	Hôtels/Restauration	-10 599
	Construction	
	Activités Financières	
	Postes et télécommunications	

Source : GARP / UNEDIC

- Principaux gains d'emplois en volume
- Principales pertes d'emplois en volume

Evolution de l'emploi dans les principaux secteurs d'activité de fin 1998 à 2005



Source : GARP / UNEDIC

y Une croissance moins vive qu'au premier trimestre...

D'après les estimations du GARP/UNEDIC, à fin juin 2006, l'Ile-de-France compte près de 3,99 millions de salariés dans le secteur privé non agricole (données corrigées des variations saisonnières). Les effectifs sont donc, pour la première fois, supérieurs au niveau atteint à fin juin 2002.

Pour le quatrième trimestre consécutif, l'emploi a augmenté en Ile-de-France. Pourtant, avec une augmentation des effectifs salariés de +0,4% (soit 16 000 emplois supplémentaires), le rythme d'augmentation a ralenti de moitié par rapport au trimestre précédent (+0,8%).

Malgré une croissance moins rapide en Ile-de-France qu'en Province ce trimestre (+0,4% contre +0,5%), la hausse annuelle de l'emploi y reste plus forte que dans l'ensemble métropolitain (+1,5% contre +1,3% en France métropolitaine).

y ... qui se concentre dans le secteur tertiaire et dans la construction

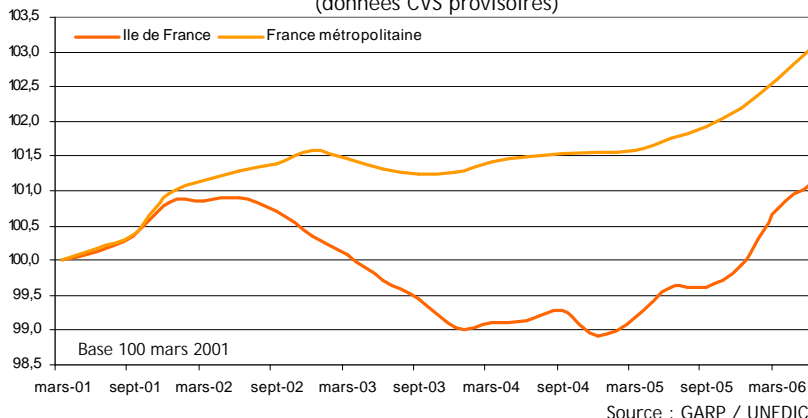
La construction et le secteur tertiaire sont, une nouvelle fois, les deux piliers de la création d'emplois dans la région.

Ainsi, et même s'il ralentit, le rythme de croissance du tertiaire suit la tendance nationale (+0,6%). Avec près de 18 000 nouveaux postes, ce secteur est, comme au premier trimestre, le principal artisan des créations d'emplois régionales.

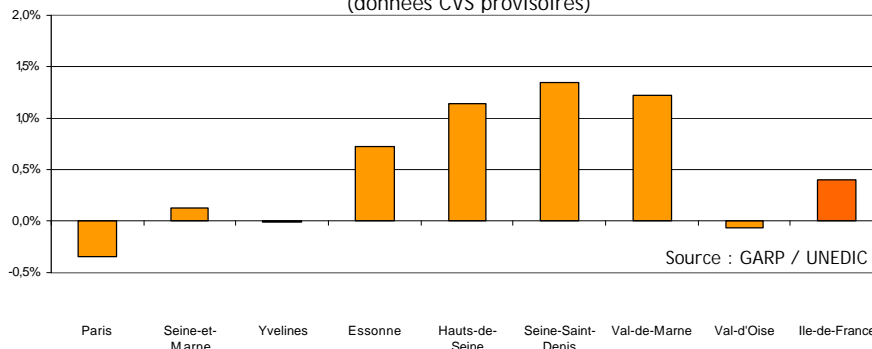
Dans une moindre mesure, le secteur de la construction continue à progresser (+0,6% soit près de 1 500 emplois supplémentaires) mais à un rythme moins soutenu qu'au niveau national (+0,9%).

En revanche, l'embellie constatée lors du premier trimestre 2006 dans l'industrie ne se confirme pas. Avec une perte de -0,7% de ses effectifs, le secteur industriel francilien amplifie la tendance nationale (-0,4%). Plus de 3 800 emplois industriels ont disparu en Ile-de-France au cours du second trimestre 2006, essentiellement dans les secteurs de l'industrie automobile, des biens

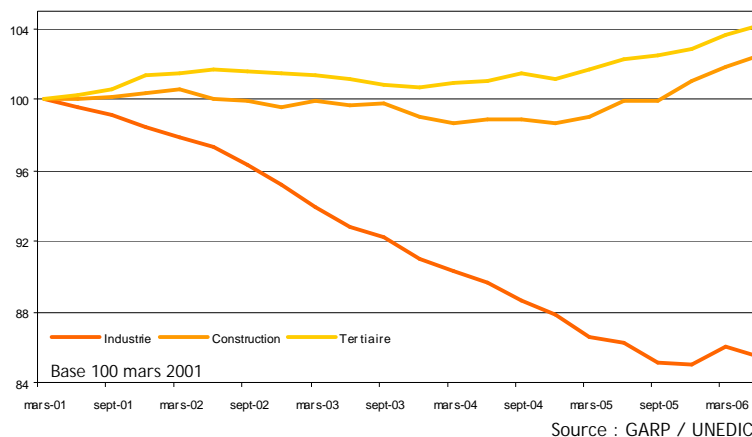
Evolution de l'emploi salarié dans le secteur concurrentiel non agricole (données CVS provisoires)



Evolution de l'emploi salarié par département au second trimestre 2006 (données CVS provisoires)



Evolution de l'emploi salarié par grands secteurs de mars 2001 à juin 2006 en Ile-de-France



intermédiaires et des biens de consommation.

y Dynamisme de la petite couronne au détriment de Paris

En créant près de 18 000 emplois au cours du deuxième trimestre 2006, les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont les moteurs du dynamisme régional. Près de 9 emplois créés sur 10 dans ces départements le sont dans le secteur tertiaire. Mais la Seine-Saint-Denis enregistre même une légère croissance de l'emploi dans le secteur industriel.

A contrario, Paris, qui, le trimestre précédent, bénéficiait de la plus forte hausse de l'emploi, est le département où la baisse trimestrielle est la plus nette (-0,3%, soit 4 300 postes en moins) et où le secteur tertiaire perd des emplois (-2 500 emplois).

Le rythme de destruction des emplois diminue dans les Yvelines, pour aboutir à un solde quasiment nul pour ce trimestre. Cependant, en évolution annuelle (de juin 2005 à juin 2006), ce département est le seul à ne pas avoir connu de croissance de l'emploi.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

y Une montée en charge

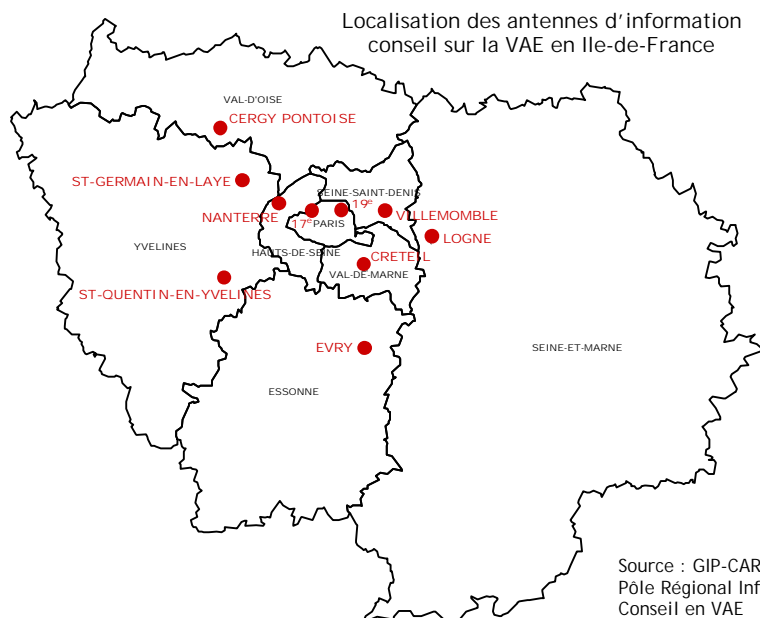
Depuis la loi du 17 janvier 2002, tout diplôme, titre à finalité professionnelle et certificat de qualification de branche¹, peut être obtenu grâce à la VAE, dès lors qu'il figure au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)².

Selon le CEREQ³, en France, sur 5 adultes accédant à un niveau de qualification supérieur, 4 choisissent la formation continue, 1 la VAE. La formation continue demeure donc la voie privilégiée d'accès à la certification, mais le recours à la VAE est en constante augmentation.

y Un réseau d'information dédié

Dès 2003, en Ile-de-France, l'Etat et la Région ont mis en place un service d'information, de conseil et d'orientation sur la VAE. Ainsi, 10 points relais conseil offrent une prestation individualisée aux candidats, indépendamment de l'offre de certification.

En 2005, ces points relais ont reçu en entretien 10 320 personnes. Il s'agit, essentiellement, de femmes (60%), âgées de 30 à 44 ans (62%), de niveau inférieur ou égal au baccalauréat (74%), travaillant dans les services (40%). Les salariés représentent plus de la moitié des personnes reçues (54%, dont 9 sur 10 en CDI). Mais la part des demandeurs d'emploi est importante (44%). Les certifications ciblées sont, en majorité, celles délivrées par le Ministère de l'Education Nationale (72%).



y Qui sont les candidats à la VAE en Ile-de-France ?

Le profil des franciliens qui ont approfondi leur démarche en déposant un dossier, et ayant bénéficié d'une décision de recevabilité, est disponible par le biais des statistiques des financeurs de la VAE⁴. Ce profil ne se distingue guère de celui des personnes reçues dans les points relais. Une certification de niveau Bac +2 est souvent recherchée. Environ 30% des candidats envisagent de franchir, en une étape, au moins deux niveaux de certification.

En revanche, le profil moyen des candidats franciliens ayant, in fine, obtenu une validation, totale ou partielle, de leurs acquis est mal connu. Chaque certificateur établit ses propres statistiques et aucune structure ne centralise ces informations au niveau régional.

En outre, les modalités de certification et de financement varient d'un ministère à l'autre et influent, ainsi, sur les caractéristiques individuelles des personnes. A titre d'exemple, le Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement offre la possibilité aux demandeurs d'emploi d'accéder gratuitement à la VAE. Le profil moyen, au sein des centres certificateurs de ce Ministère, est donc fortement marqué par cette incitation (part importante de demandeurs d'emploi parmi les candidats).

Enfin, le champ propre de compétences de chaque Ministère certificateur influe sur le profil de ses candidats.

¹ figurant sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi.

² Le RNCP, et la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP), chargée d'établir et d'actualiser le RNCP, ont été créés par la loi du 17 janvier 2002.

³ Bref Cereq n°230, mai 2006

⁴ Conseil Régional (demandeurs d'emploi), FONGECIF (salariés).

La VAE : procédure et évolution

Conditions de recevabilité et procédure

La VAE est un droit individuel et permet d'obtenir une certification en tout point identique à celle acquise à l'issue d'un parcours de formation. Toute personne souhaitant s'engager dans une démarche VAE doit pouvoir attester d'au moins 3 ans d'expérience (salariée, non salariée ou bénévole) dans le domaine visé par la certification (décision de recevabilité). Les compétences des candidats sont ensuite vérifiées par un jury par le biais d'un entretien et d'un dossier ou d'une mise en situation professionnelle. Ce jury, composé de professionnels, est souverain. En cas de validation partielle, il se prononce sur la nature des connaissances et aptitudes devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire. Pour préparer son passage devant le jury, le candidat peut bénéficier d'un accompagnement.

Et avant 2002 ? De la VAP à la VAE

En 2002, la prise en compte des acquis de l'expérience dans le cadre d'un processus validant n'est pas une idée totalement nouvelle (cf. loi du 20 juillet 1992). La loi du 17 janvier 2002 marque cependant une étape décisive : la VAE est désormais étendue à l'ensemble des certifications inscrites au RNCP (et ne concerne plus seulement les diplômes délivrés par certains ministères), elle prévoit que le diplôme pourra désormais être préparé intégralement par cette voie (jusqu'à là, le candidat devait passer au moins une épreuve d'examen) et élargit enfin l'expérience requise aux activités bénévoles. Par ailleurs, la durée d'expérience dans l'activité visée par la certification est ramenée à 3 ans, au lieu de 5 précédemment.

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Ile-de-France

66, rue de Mouzaïa - 75935 Paris Cedex 19 - Tél. 01 44 84 26 99

Directeur de la publication : Marc Biehler - Réalisation : Pôle études, prospective, évaluation et statistiques

Diffusion : Service relation avec les usagers, communication et documentation

Tirage : 800 exemplaires - N° ISSN : 1767-9877

http : //www.europemploi-idf.org